

Ce 20 septembre 2018
Dossier des CLE du Québec
Lettre ouverte

A qui de droit .

Objet : Communications écrites.

Dossier des Centre Locaux D'emploi (CLE).

Faut t-il être absolument illettré pour travailler dans un CLE ? A moins que la fraude soit un élément essentiel a l'emploi. J'ai aviser cet organisme de poursuites judiciaires et par écrit j'ai demandé a plusieurs reprises des communications écrites entre les CLE et moi même. Or il semble que le message ne passe pas. Ces personnes sont ouverte a de petite rencontre dans leurs cellules mais aussitôt qu'il est question d'un écrit ces personnes fondent comme le beurre au soleil. Ces gens sont des voleurs. Rien ne vaut un exemple. Les CLE m'ont écrit une lettre disant de ne plus me présenter une fois par mois a leur bureaux locaux. J'ai passé outre a cette directive et j'ai continuer a me présenter a des CLE pour savoir si j'avais du courrier qui m'était adressé. Aucune lettre m'était adressé ..jusqua.. maintenant. En date du 19 septembre 2018 je suis passé au comptoir de cet organisme a St-Agathe (en bas du IGA) pour savoir si j'avais du courrier en réception, or la dame au comptoir était dans l'impossibilité de consulter mon dossier. Elle est allé en arrière de son comptoir voir si j'avais du courrier écrit ! Cela n'a aucun sens personne ne savais que j'allais me présenter a cet endroit. On me chanter en abîmant ma santé jour après jour pendant que ses voleurs s'improvisent de petits rôles inexistants en prenant les prestataires pour des imbéciles. Sans préjudice je crois que ces personnes ne planifie rien et s'improvisent de petites communications histoire de passé le temps. L'informatique laisse plus de trace que l'on pense. Un comité d'examen de la date écrite et celle d'un fichier est une garantie de document. Toute les preuves sont sur internet sur mon site. Je réplique immédiatement aux futurs ripostes de ces incompetent(e)(s) en disant que l'intégrité a 100% ne peut être établie dans mon cas compte tenu de nombreux vols et manipulation de fichiers. Cela n'est plus important, les seules communications valables, au moment d'écrire ces lignes se résument a des documents de polices pour accusations et fraudes dans le cas des CLE du Québec.

A St-Agathe aujourd'hui au comptoir ou par informatique je n'avais aucune lettre en réception. La personne au comptoir m'a confirmer qu'elle une simple secrétaire et quelle ne peut en faire plus ? De plus il semble maintenant que n'importe quelle question doivent être adressé au responsables de dossier. Cela ressemble a des petites chicanes de clocher que les prestataires doivent subir par ces fraudeurs.

Sur un papier improvisé sans aucune référence au CLE l'on ma remis ce torchon en me disant de téléphoner a mon agente DIANNE GODIN 819 371-6542 poste 332. Assez c'est assez vous ne trouvez pas. Sur un document il y a des dates, sur un document il y a des mots, sur un document il y a des signature et quand l'on agit avec honnêteté et il est très facile par la suite d'échanger avec une base solide et non de petites discussions improvisé par des incompetent(e)(s).

Tous les CLE du Québec sont relié entre eux. Si ces personnes veulent m'écrire ils ont simplement a glisser leurs documents dans mon dossier ou il est possible de l'imprimer partout. Si ce document n'est pas claire je vous invitent a téléphoner a cette personne pour quelle vous expliquent ce qui semble nébuleux dans ce document.

Pierre Michaud

Pierre Michaud, PMI, ce 20 septembre 2018, St-Agathe

